La légende du bois de Squinchaux au départ de Solre-Le-Château

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Vous voilà au départ d'un circuit qui vous fera découvrir les superbes paysages de l'Avesnois : bocage, bois,... Très vallonné, ce parcours, qui ne présente pas d'autre difficulté que sa longueur, vous offrira de magnifiques points de vue et vous permettra un petit passage en Belgique.

Durée	6h	**Difficulté**	Difficile
Distance	37,09 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	311 m	**Activité**	Cheval
Dénivelé négatif	313 m	**Commune**	Solre-le-Château (59740)
Point haut	239 m	**Région**	Avesnois
Point bas	153 m		

Trace n° 1584821

Description

Départ : Solre-le-Château, Grand Place, à proximité de l'Hôtel de Ville.

(**D/A**) De la Grand Place, regagnez la mairie. Empruntez la Rue de Beaumont et laissez à droite la mairie puis l'église. Obliquez ensuite à gauche Place Fernauwez. Continuez tout droit sur la Rue Léo Lagrange.

(**1**) Au carrefour à l'angle du cimetière, bifurquez à droite, Chemin des Haies.

(**2**) Prenez à droite le Chemin de Mons juste après le premier blockhaus (situé côté gauche).

(**3**) Au carrefour suivant, tournez à gauche dans le Chemin de l'Écrevisse. Allez tout droit et longez à distance la D962. Au bout du chemin, tournez à droite et débouchez immédiatement sur la D962.

(**4**) Suivez alors la route à gauche. Au croisement (croix), tournez à droite dans la Rue de l'Écrevisse.

(**5**) À la fourche, empruntez à gauche le Chemin de Folle Emprise (interdit aux voitures). Au croisement, continuez tout droit, Nord-Est puis Est.

(**6**) À l'intersection, obliquez à gauche sur le Chemin du Gros Chêne.

(**7**) À la fourche, prenez à gauche la Route de Beaurieux et longez le bois situé côté droit.

(**8**) À la fourche suivante, allez à droite, Route de Beaurieux, et longez encore le bois. Après le bois, continuez jusqu'à l'intersection avec la D962.

(**9**) Suivez la route à droite (Rue de Beaumont).

(**10**) Au 1er croisement, prenez à droite la Rue des Chauffours, en forte descente. Passez la passerelle sur la Thure en mettant pied à terre.
N.B.1. *Croisez les étriers au-dessus de la selle pour éviter qu'ils ne frappent dans les garde-corps.*
N.B.2. *Si votre monture refuse d'emprunter la passerelle, retournez au point 10 et suivez la D962 à droite pour rejoindre le point 11.*
Continuez Rue des Chauffours,

(**11**) Peu avant la D932, tournez à droite, Rue de Saint-Druon. À la frontière, montez en face sur un chemin de terre. Allez tout droit. Traversez la Rue de Sivry **avec prudence** et prenez en face la Rue de Rance.

(**12**) Après le virage, suivez en face (Nord) la Rue Fauvaux. Allez tout droit.

(**13**) En bas, prenez à gauche la Rue du Marché.

(**14**) Au carrefour, prenez en face, décalée sur la droite, la Rue Gobert.

(**15**) À la fourche, bifurquez à droite. Au croisement suivant, tournez deux fois à droite pour emprunter un chemin. Allez tout droit jusqu'à la Rue de Beaumont.

Points de passages

D/A Grand Place - Solre-le-Château
N 50.174008° / E 4.090929° - alt. 191 m - km 0

1 Carrefour de la boucle après la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre
N 50.17856° / E 4.090789° - alt. 183 m - km 0.63

2 Chemin de Mons
N 50.181686° / E 4.095982° - alt. 200 m - km 1.23

3 Chemin de l'Écrevisse
N 50.179566° / E 4.101266° - alt. 188 m - km 1.7

4 Route D962
N 50.181263° / E 4.113947° - alt. 195 m - km 2.66

5 Chemin Vert
N 50.180483° / E 4.119564° - alt. 203 m - km 3.14

6 La Rue Là-Haut
N 50.182442° / E 4.133444° - alt. 217 m - km 4.19

7 Fourche - Route de Beaurieux
N 50.18343° / E 4.13938° - alt. 229 m - km 4.63

8 Fourche - Rue de Beaumont
N 50.190887° / E 4.139976° - alt. 233 m - km 5.46

9 Route D962
N 50.194779° / E 4.142497° - alt. 211 m - km 5.94

10 Rue des Chauffours
N 50.197371° / E 4.147577° - alt. 200 m - km 6.4

11 Rue de Saint-Druon
N 50.199156° / E 4.155055° - alt. 181 m - km 7.2

12 Rue des Fauvaux
N 50.192516° / E 4.178926° - alt. 236 m - km 9.17

Copie, vente et diffusion interdites - aSdvFDXH

(**16**) Traversez la route pour continuer en face.

(**17**) Au croisement en T, prenez à gauche la Rue de Bellevue. Traversez de nouveau la Rue de Beaumont et continuez en face. Ignorez un départ sur la gauche et longez des bois.

(**18**) À la fourche, tournez à gauche dans le Chemin de Leugnies. Prenez ensuite à gauche le Chemin de Bérelles à Leugnies.

(**19**) Au croisement en T, tournez à gauche puis tout de suite à droite dans le Chemin de Bérelles à Leugnies. Allez tout droit, Ouest-Sud-Ouest et ignorez les départs sur les côtés.

(**20**) Au croisement, tournez à droite. À la fourche qui suit, allez à gauche sur le Chemin du Champ des Poules. Poursuivez tout droit, globalement au Nord. Juste avant la Rue de Landelies, ignorez le Chemin de Bérelles à droite.

(**21**) Tournez à gauche dans la Rue de Landelies, allez tout droit.

(**22**) Au carrefour, ignorez la 1ère gauche, la Rue Croix-Baroult, et prenez au-dessus et à gauche la Route Nationale. Continuez tout droit.

(**23**) Au croisement, prenez en face la Rue des Juifs. Allez tout droit, franchissez la Thure puis prenez la 1ère à droite, la Rue du Vieux-Couvent.

(**24**) À la route nationale, tournez à gauche et aussitôt encore à gauche. À l'intersection de trois routes, prenez celle du milieu, la Rue Auguste Sustendal. Au croisement en T, obliquez à droite. Allez tout droit.

(**25**) Au croisement en T, tournez à droite puis tout de suite à gauche, Rue de l'Albozeau. Suivez cette rue jusqu'au bout.

(**26**) Tournez alors à droite, Rue de Bavinveau. Prenez ensuite à gauche la Route Nationale et allez tout droit jusqu'à une fourche à trois voies.

(**27**) Prenez à droite le Chemin de Jeumont. Ignorez un chemin à droite et continuez tout droit ; au passage, traversez deux chemins perpendiculaires.

(**28**) Poursuivez tout droit sur Chemin Vert, en lisière de bois côté droit. Traversez le Chemin d'Albrand et continuez en face.

(**29**) Traversez la route de Solre-le-Château et poursuivez en face. Au carrefour suivant, prenez à gauche la Rue Pasteur.

(**30**) Arrivé à la Route Nationale, effectuez un gauche-droite **avec prudence** pour emprunter le Chemin de Marpent. Allez jusqu'à la voie ferrée. Longez-la un instant avant d'aboutir à la D963.

(**31**) Traversez la route **avec prudence** et continuez en face. Après une centaine de mètres, prenez à droite le Chemin du Bosquet. Après un virage vers la droite, traversez la ligne de chemin de fer.

(**32**) Au croisement en T, tournez à gauche sur la Route de Cousolre. Prenez ensuite à droite le Chemin des Boeufliers qui devient plus loin Chemin du Sergent.

(**33**) Au carrefour, prenez à droite le Chemin des Trois Fermes de Boutigny. Ignorez un premier chemin à droite. À la fourche (cote 225), allez à droite dans le Chemin du Bois des Tailles. Traversez la D963 (château d'eau) et poursuivez en face. Allez tout droit..

(**34**) Au carrefour, prenez (à peu près en face) le 2e chemin sur la gauche. À la route, poursuivez à droite et, aussitôt, prenez à gauche le Chemin de Solrinnes à Aibes pour déboucher sur la D80.

(**35**) Suivez-la à droite. Au carrefour (croix), prenez à gauche la Rue de la Cure. À l'angle de la mairie et de l'église, tournez à gauche. Après un virage à droite, prolongez sur la Route de Solre-le-Château et franchissez un ruisseau.

(**36**) Tout de suite après le ruisseau, tournez à droite et, à la fourche qui suit, prenez à gauche la Rue du Calvaire. Allez tout droit. Traversez le bois de Groez en respectant bien les limites du chemin (propriété privée).

(**37**) Franchissez le pont de l'Écrevisse et poursuivez tout droit sur le Chemin de Growez. Ne prenez pas le Chemin de la Fausse Taille sur la droite.

(**38**) A la fourche, continuez à gauche sur le Chemin de Growez. Longez un terrain de sport.

- **13 Rue du marché**
  N 50.199335° / E 4.179002° - alt. 193 m - km 9.94
- **14 Rue Gobert**
  N 50.199981° / E 4.175724° - alt. 187 m - km 10.19
- **15 Fourche - Rue Gobert**
  N 50.202635° / E 4.176754° - alt. 197 m - km 10.5
- **16 Croisement**
  N 50.206793° / E 4.186303° - alt. 219 m - km 11.4
- **17 Rue de Bellevue**
  N 50.209419° / E 4.194156° - alt. 230 m - km 12.05
- **18 Chemin de Leugnies**
  N 50.224862° / E 4.178615° - alt. 218 m - km 14.51
- **19 Chemin de Bérelles à Leugnies**
  N 50.225079° / E 4.166867° - alt. 207 m - km 15.5
- **20 Croisement**
  N 50.223019° / E 4.153987° - alt. 203 m - km 16.47
- **21 Rue de Landelies**
  N 50.238221° / E 4.159266° - alt. 207 m - km 18.39
- **22 Rue Croix-Baroult**
  N 50.24538° / E 4.156353° - alt. 168 m - km 19.22
- **23 Rue des Juifs. Franchir la - Thure (rivière) - Belgique - Affluent de le Sambre**
  N 50.245546° / E 4.15145° - alt. 162 m - km 19.57
- **24 Route Nationale**
  N 50.24733° / E 4.148934° - alt. 154 m - km 19.92
- **25 Croisement en T**
  N 50.24675° / E 4.146016° - alt. 166 m - km 20.17
- **26 Rue de Bavinveau**
  N 50.247237° / E 4.142384° - alt. 158 m - km 20.45
- **27 Fourche à trois voies - Chemin de Jeumont**
  N 50.248414° / E 4.136859° - alt. 174 m - km 21.1
- **28 Chemin Vert**
  N 50.253914° / E 4.124703° - alt. 213 m - km 22.23
- **29 Rue Pasteur - Escrière (ruisseau) - Affluent de la Sambre**
  N 50.255943° / E 4.105354° - alt. 188 m - km 23.66
- **30 Route Nationale - Chemin de Marpent**
  N 50.251978° / E 4.092495° - alt. 192 m - km 25.08

Copie, vente et diffusion interdites - aSdvFDXH

(**1**) Au carrefour, obliquez à droite Rue Léo Lagrange. Refaites le début du circuit en sens inverse. Allez tout droit jusque Place Fernauwez, puis prenez à droite la Rue de Beaumont et retrouvez la Grand Place (**D/A**).

- **31 Route D963**
  N 50.242081° / E 4.095424° - alt. 201 m - km 26.29
- **32 Route de Cousolre**
  N 50.237381° / E 4.10103° - alt. 199 m - km 27.14
- **33 Chemin des Trois Fermes de Boutigny**
  N 50.228435° / E 4.108755° - alt. 216 m - km 28.6
- **34 Les Cinq Chemins**
  N 50.221954° / E 4.084326° - alt. 225 m - km 30.58
- **35 Route D80**
  N 50.208022° / E 4.07557° - alt. 195 m - km 32.32
- **36 Rue du calvaire**
  N 50.204348° / E 4.075168° - alt. 170 m - km 32.9
- **37 Pont sur le Ruisseau de l'Écrevisse**
  N 50.18761° / E 4.085934° - alt. 182 m - km 35.17
- **38 Fourche**
  N 50.181931° / E 4.086175° - alt. 201 m - km 35.91
- **D/A Grand Place - Solre-le-Château**
  N 50.17401° / E 4.09095° - alt. 191 m - km 37.09

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Orange.

Certains points de départ peuvent se faire d'une place publique, veillez respecter ce lieu et le laisser propre.

A proximité

Musée de la douane à Hestrud
http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...

Musée de la machine parlante à Cousolre
http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-la-legende-du-bois-de-squinchaux-au-depa/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - aSdvFDXH

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

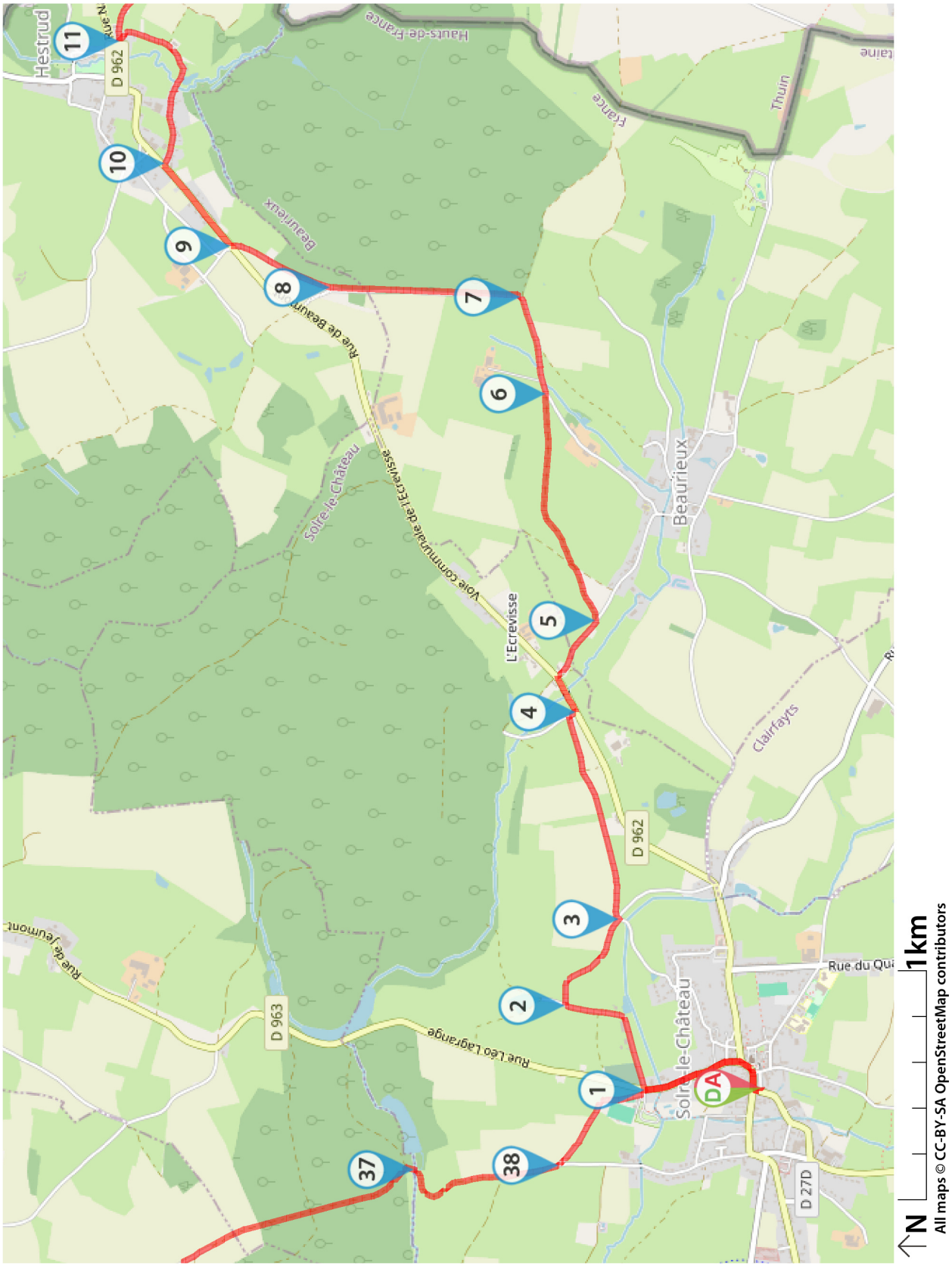

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - aSdvFDXH

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

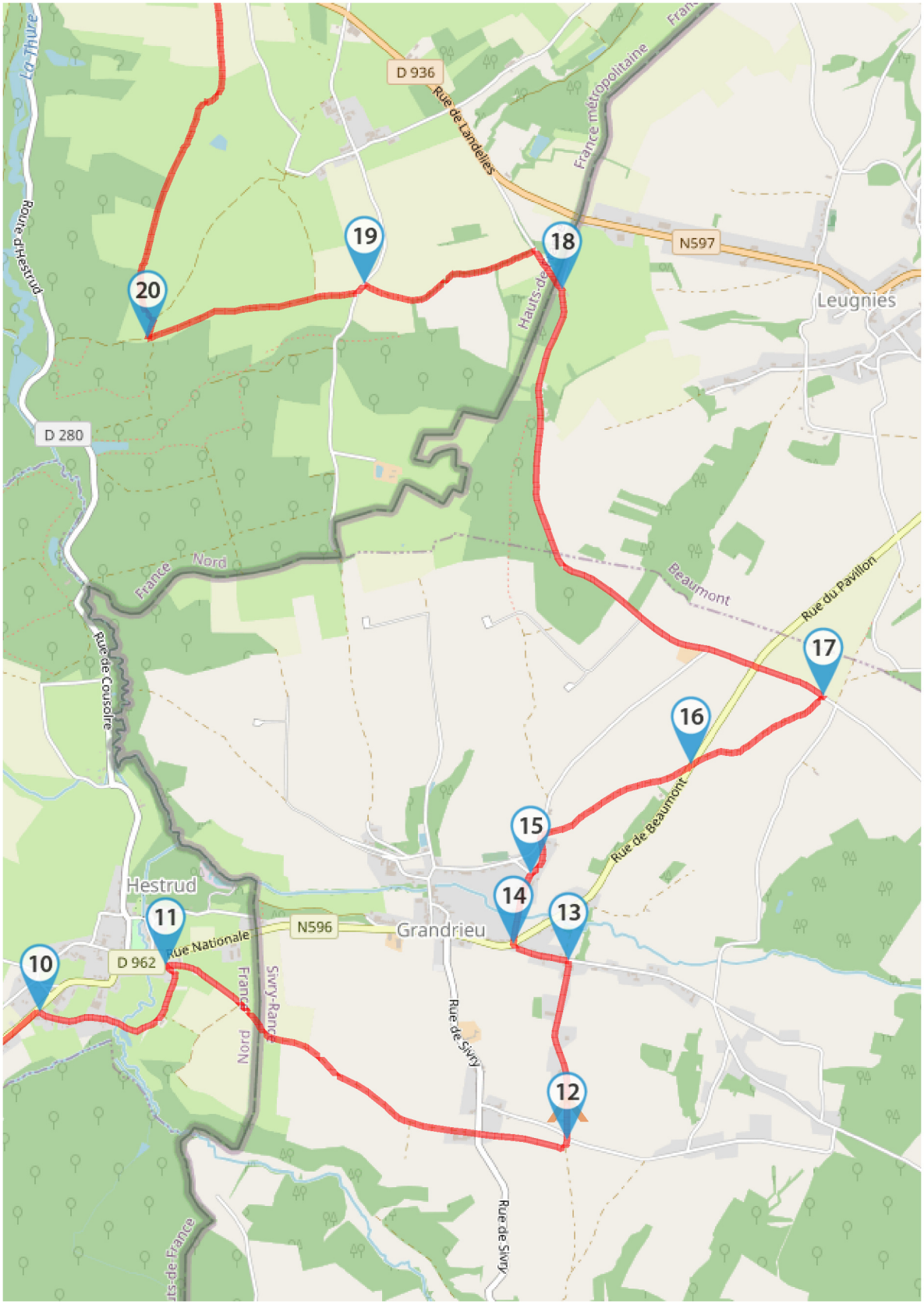

N 1 km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

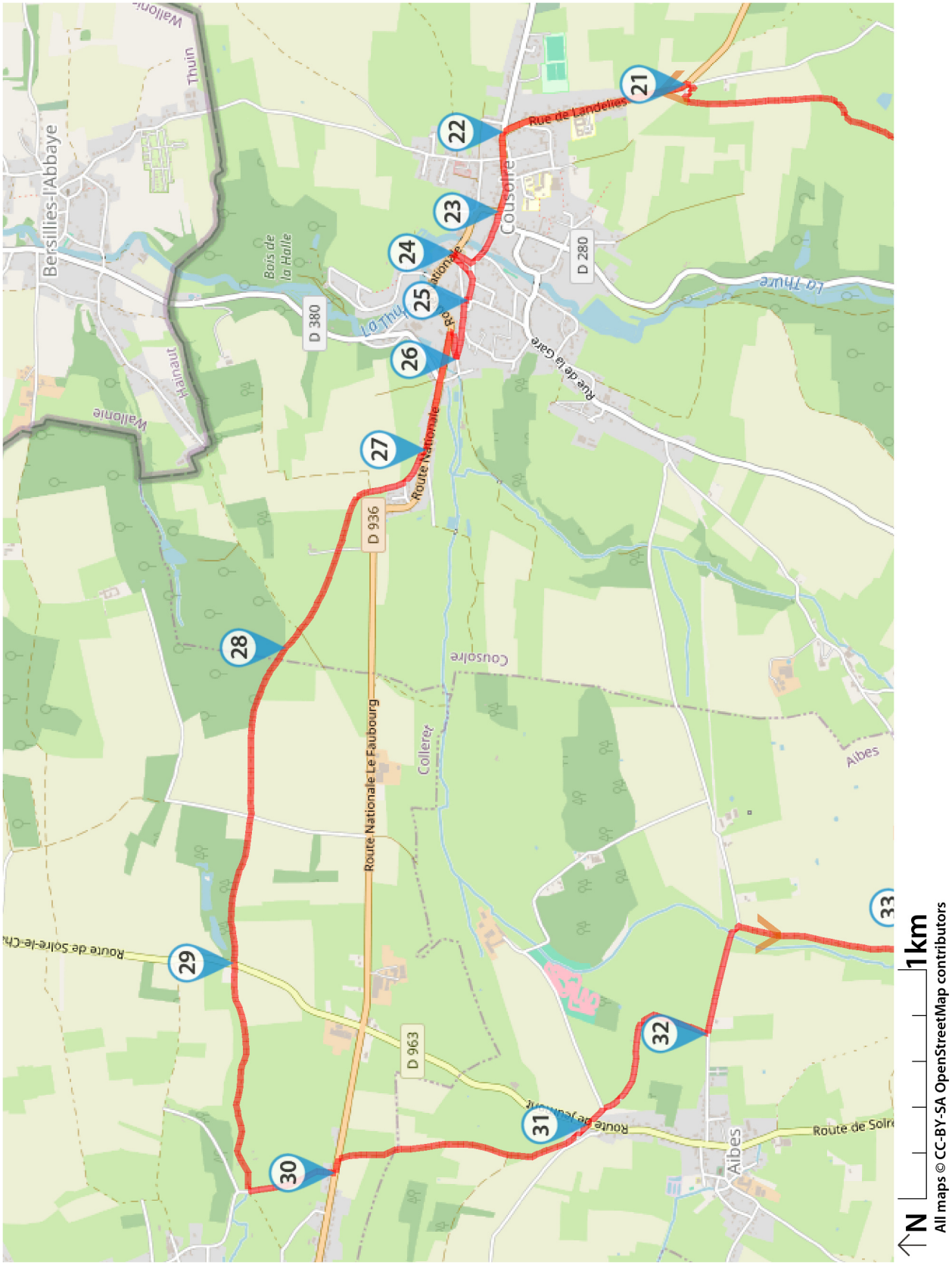

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - aSdvFDXH

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

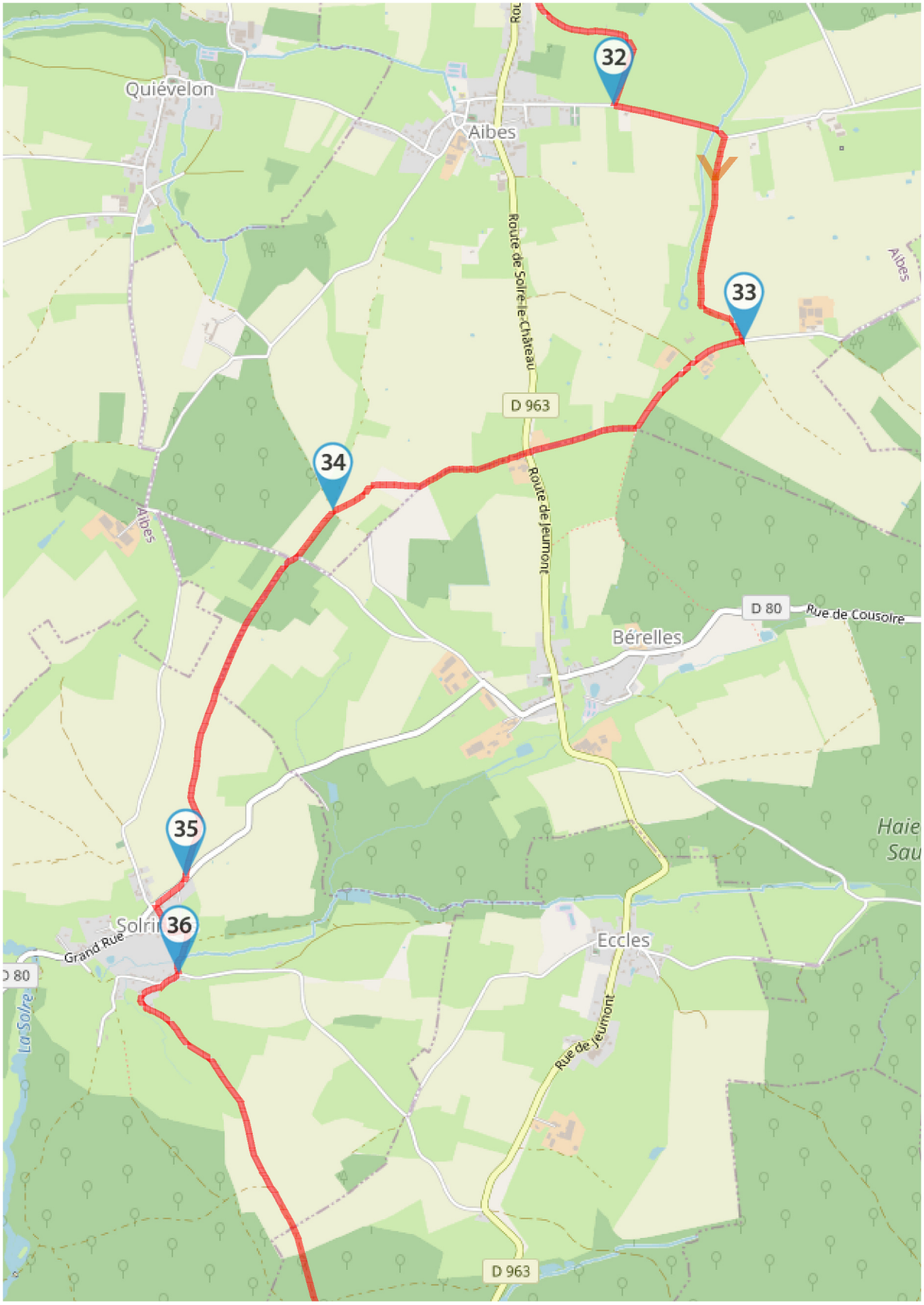

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

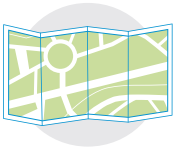

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

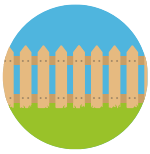

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

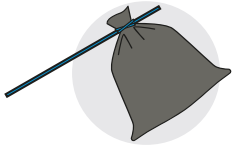

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

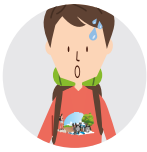

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.